

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 13 (1974-1975)  
**Heft:** 58

**Rubrik:** Vie économique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Vie économique en Suisse

## FORTE PROGRESSION DU CHOMAGE EN DECEMBRE mais la Suisse est encore relativement épargnée

Le chômage a fortement augmenté en Suisse. A fin décembre 1974, 1030 chômeurs complets étaient enregistrés auprès des offices du travail contre 618 à fin novembre et 125 à fin décembre 1973. Parallèlement, on observe une diminution sensible des places vacantes : elles étaient de 1473 à fin décembre, de 1654 un mois plus tôt et de 3280 un an auparavant.

En valeur absolue, un millier de chômeurs sur une population active de plus de 3 millions, c'est insignifiant, cela représente moins de 0,05 % de la population active, alors que dans les autres pays industrialisés les chômeurs représentent entre 2 % et 10 % de cette population. La Suisse est encore un îlot de plein emploi.

Par rapport à novembre, l'augmentation est de 66 %; le chiffre de décembre 1974 est huit fois plus élevé que celui de décembre 1973. Il faut remonter à décembre 1962 pour trouver un nombre de chômeurs plus élevé : ils étaient alors 1886. En décembre 1960, on en comptait 1.697. En décembre 1955, 3.337 et en décembre 1950, 15.376.

Enfin, au plus fort de la grande crise, en décembre 1936, on comptait 91.234 chômeurs en Suisse pour une population active nettement moins grande. Le chiffre de décembre est donc très relatif.

### Des chiffres très relatifs

Toutefois, pour l'interpréter correctement, il faut tenir compte encore d'autres facteurs. Le chiffre officiel est représentatif d'une tendance plus que de la réalité, c'est un peu la pointe apparente de l'iceberg. En effet, seulement un salarié sur cinq est inscrit au chômage en Suisse. De plus, beaucoup de salariés inscrits attendent un certain temps avant de s'annoncer aux offices de placements. Les prestations de l'assurance chômage sont modestes, mais, surtout, il faut surmonter une barrière psychologique avant de s'inscrire, certains considèrent humiliant d'aller pointer dans ces bureaux et il faut dire qu'ils n'y rencontrent pas toujours la compréhension voulue. Enfin, la Suisse a été pendant si longtemps préservée de ce fléau, le pire après la guerre et la maladie, que les chômeurs souffrent souvent d'un manque d'informations sur les démarches à entreprendre.

Il faut aussi tenir compte que la main-d'œuvre saisonnière a été particulièrement touchée par la récession dans la construction et l'hôtellerie et que les saisonniers qui ne reviendront pas ne sont pas inscrits au chômage en Suisse.

### La Suisse exporte une partie de ses chômeurs

En ce qui concerne les places vacantes, on peut faire la même observation. Les places vacantes recensées par les offices cantonaux de placement ne représentent qu'une partie visible des places vacantes disponibles. Les organisations de placement privées en capturent une grande partie.

Quels sont enfin les secteurs où l'on compte le plus de chômeurs inscrits ? Il s'agit principalement des arts graphiques (100 chômeurs en décembre), de la métallurgie (130), de la construction (165), des employés de bureaux et de banque (128), des employés techniques (152). On retrouve les branches les plus touchées par la crise : l'imprimerie, la construction, le tertiaire (bureaux d'architectes, banques, commerces).

E.B.

(Tr. de Genève)

# Vie économique en Belgique

## A L'ENTREPRISE DE DEMAIN

A la suite des 3 dernières conférences organisées par l'Entreprise de Demain, une série de questions ont été soumises à l'ensemble des dirigeants et cadres d'entreprises assistant à ces débats et il nous paraît intéressant de vous donner connaissance des points de vue exprimés au sujet de ces problèmes d'actualité.

### I. Le syndicalisme dans l'entreprise de demain

Suite à la conférence de Charles Levison, secrétaire général de la Fédération Internationale des Syndicats de Travailleurs et la Chimie et des Industries diverses, 200 réponses ont été données à ce premier référendum.

**1<sup>re</sup> question :** « Est-ce que vous ressentez un conflit entre votre moralité et la moralité de la politique antisociale de votre entreprise dans d'autres parties du monde ? »

Le résultat s'est exprimé de la façon suivante :

— 45 % ont répondu OUI  
— 33 % ont répondu NON  
— 22 % se sont abstenus.

**2<sup>re</sup> question :** « Est-ce que l'augmentation des salaires de votre personnel a été le facteur le plus important de l'augmentation du prix de vente de vos produits ou services au cours des cinq dernières années ? »

Le résultat à cette question a été le suivant :

— 47,5 % ont répondu OUI  
— 44 % ont répondu NON  
— 8,5 % des votants se sont abstenus.

### II. Enquête sur l'aménagement du temps

Suite à l'exposé de deux remarquables Français, MM. Jacques Chalendar, inspecteur des Finances, et Philippe Lamour, président de la Commission Nationale de l'Aménagement du Territoire, tenu en présence de S.M. le Roi Baudouin et de nombreuses autres personnalités, 438 personnes ont exprimé leur point de vue.

**1<sup>re</sup> question :** « Estimez-vous possible et souhaitable de mettre en place un système d'horaire souple ou libre dans l'intérêt de l'entreprise dans laquelle vous travaillez ? »

— 76,5 % ont répondu OUI  
— 19 % ont répondu NON  
— 4,5 % se sont abstenus.

**2<sup>re</sup> question :** « Acceptez-vous l'idée que le travail doit être payé plus cher si le travailleur est obligé de l'effectuer à des « moments » qui lui conviennent moins : par exemple, le soir ou la nuit, le dimanche ou le samedi, au mois d'août, etc... ? »

— 89,1 % ont répondu OUI  
— 8,4 % ont répondu NON  
— 2,5 % se sont abstenus.

**3<sup>re</sup> question :** « Pour les congés an-

nuels, deux méthodes sont possibles : la fermeture complète de l'entreprise, tout le personnel étant obligé de prendre ses vacances pendant cette fermeture ou la non-fermeture avec un roulement qui ne permet pas à tous les salariés de partir en vacances en même temps mais qui en revanche leur donne une certaine liberté de choix. »

— 10 % ont choisi la 1<sup>re</sup> formule  
— 87 % ont choisi la 2<sup>re</sup> formule  
— 3 % se sont abstenus.

**4<sup>re</sup> question :** « Etes-vous prêts, quel que soit votre âge, à accepter que les personnes âgées, même retraitées, aient le droit de travailler tant qu'elles souhaitent et peuvent le faire, à temps plein ou à temps partiel, ce qui implique l'assouplissement des limites d'âge et des régimes de retraite, la suppression des interdictions de cumul entre une pension de retraite et une rémunération d'activité et le développement des emplois à temps partiel pour les personnes âgées ? »

— 84 % ont répondu OUI  
— 14 % ont répondu NON  
— 2 % se sont abstenus.

**5<sup>re</sup> question :** « Souhaitez-vous que l'école et l'université soient organisées de façon à permettre aux jeunes, à partir d'un certain âge, de travailler à temps partiel ? »

— 80 % ont répondu OUI  
— 18,5 % ont répondu NON  
— 1,5 % se sont abstenus.

**6<sup>e</sup> question :** « Souhaitez-vous que l'on facilite en même temps aux jeunes — et aux adultes — engagés dans la vie active, la poursuite et la reprise de leur formation ? »  
— 96,5 % ont répondu OUI  
— 2 % ont répondu NON  
— 1,5 % se sont abstenus.

### III. Enquête sur l'affaire Lipp

Après l'exposé de M. Claude Neuschwander, administrateur directeur général de Lip (Besançon) sur le thème « Lipp un an après », 157 personnes ont participé au référendum.

**1<sup>e</sup> question :** « A votre avis, certains dirigeants du patronat français ont-ils eu raison de prendre des initiatives pour sauver Lip ? »  
— 95,5 % ont répondu OUI  
— 2,5 % ont répondu NON  
— 2 % se sont abstenus de répondre à cette question.

**2<sup>e</sup> question :** « Considérez-vous que le patronat a une responsabilité globale dans la survie des entreprises ? »  
— 89 % ont répondu OUI  
— 11 % ont répondu NON.

**3<sup>e</sup> question :** « A votre avis, quels sont

ceux des éléments ci-dessous de « l'affaire Lip » susceptibles de passer dans l'histoire économique et sociale :  
— la défense de l'entreprise et de l'emploi par son personnel; cet élément a été cité 109 fois.  
— le nouveau patronat; cet élément a été cité 62 fois.  
— le tournant social; cet élément a été cité 53 fois.  
— l'action des pouvoirs publics; cet élément a été cité 25 fois.  
— les nouvelles méthodes syndicales; cet élément a été cité 14 fois.



Mr. Monfrini, Ambassadeur de Suisse et Madame Sandoz.



De gauche à droite : Mr. Sandoz, Consul de Suisse, Madame Monfrini et Mr Brässer, Pfäffikon.

### EN LAMINAGE DE PRÉCISION

Inauguration d'une nouvelle usine à Mollem

En novembre 1974, a eu lieu l'inauguration à Mollem de la nouvelle usine de la S.A. Laminage de Précision, fabricant de peignes à tisser.

Monsieur l'Ambassadeur de Suisse et Madame Henri Monfrini, Monsieur le Consul de Suisse et Madame Albert Sandoz ont tenu à rehausser par leur présence cette aimable assemblée réunissant un fort beau monde parmi qui nous avons reconnu le Bourgmestre Vanderhasselt et l'échevin Van den Houte.

Monsieur Eugène Schnyder, Président Directeur Général, dans son allocution de bienvenue, remercia l'assemblée pour une telle manifestation d'intérêt et de sympathie. Tout particulièrement, il remercia Monsieur et Madame Bräcker ainsi que Messieurs et Messdemoiselles Riethmann et Ramseier venus tout spécialement de Suisse pour la circonstance.

C'est avec émotion que l'orateur évoqua le souvenir de son cher père disparu, Otto Schnyder, co-fondateur de la Société.

Ensuite de quoi, il retrace l'historique de la S.A. Laminage de Précision. C'est en effet il y a 40 ans, que fût fondée, en Belgique, cette filiale de la Firme Bräcker à Pfäffikon Zürich Suisse; elle-même fabricante de peignes à tisser depuis 1836.

Monsieur Eugène Schnyder de conclure en remerciant tous les collaborateurs tant internes qu'externes à l'entreprise pour leur contribution sans limite dans l'édification de ce nouveau complexe, dont l'avenir ne peut manquer à tant de tradition.

Monsieur Bräcker, co-fondateur de la Société Laminage S.A., remercie à son tour l'assemblée et met l'accent sur le principe même de la tradition de travail de Laminage S.A. « Toujours qualité avant quantité » !

Rappelons que Laminage de Précision S.A. exporte 80 % de sa production et que ses principaux acheteurs sont : Allemagne, Angleterre, Brésil, Egypte, Espagne, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Israël, Japon, Portugal, Suède, Turquie, Venezuela.

S.A. Laminage de Précision fabrique également : des dents de peignes demi-finies, dents ovales, fil demi-rond, baguettes de soudage, baguettes de renfort, fil de liure clair étamé et inox.